



# CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2022

A 18h00 EN SALLE DES MARIAGES - HÔTEL DE VILLE

(exécution de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales)

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- 0 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 JUIN 2022  
APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ
- 1 - ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL - APPROBATION DES CYCLES DE TRAVAIL STANDARDS  
PAR TYPE D'EMPLOIS  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 2 - COMPENSATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES : MODALITÉS D'ATTRIBUTION D'UN REPOS  
COMPENSATEUR  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 3 - DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme CHODAT, M. AUDROIN  
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, Mme LABILLE, Mme VITRAC-POUZOLET, M.  
MOUNIER
- 4 - MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENTS POUR LA  
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, Mme CHODAT, M. AUDROIN, Mme LABILLE
- 5 - LIMITATION DE L'EXONÉRATION DE DEUX ANS DE LA TAXE FONCIÈRE EN FAVEUR DES  
CONSTRUCTIONS NOUVELLES À USAGE D'HABITATION  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6 - ACQUISITION DES PARCELLES NON BÂTIES CADASTRÉES AZ86 SISE 65 RUE HENRI BRISSON, AB281 SISE RUE DES TREMBLEAUX ET AB576 SISE LES LARRIS, AUPRÈS DES CONSORTS GUILLON  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, Mme CHODAT, M. AUDROIN, Mme LABILLE
- 7 - TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DE L'ASSIETTE FONCIÈRE ET DU BÂTI DU COLLÈGE ROMAIN ROLLAND AU BÉNÉFICE DU DÉPARTEMENT DES YVELINES  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, Mme CHODAT, M. AUDROIN, Mme LABILLE
- 8 - AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION PRIOR'YVELINES DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL 2022-2026  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 9 - APPROBATION DU PROJET DE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ RÉVISÉ ET BILAN DE LA CONCERTATION  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 10 - RAPPORT SUR L'EMPLOI DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE EN 2021  
SANS VOTE
- 11 - RAPPORT SUR L'EMPLOI DU FONDS DE SOLIDARITÉ RÉGION ILE DE FRANCE 2021  
SANS VOTE
- 12 - ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES: APPROBATION DES BILANS D'ACTIONS 2021 ET DES ACTIONS FLÉCHÉES EN 2022  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, Mme CHODAT, M. AUDROIN, Mme LABILLE
- 13 - AVENANT N°3 À LA CONVENTION D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES (TFPB) DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 14 - APPROBATION DU CHOIX DU CONCESSIONNAIRE ET AUTORISATION DE SIGNER LE CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PORTANT SUR LA MISE À DISPOSITION, L'INSTALLATION, L'ENTRETIEN, LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION DE MOBILIERS URBAINS SUR LA VILLE DE SARTROUVILLE  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15 - MODIFICATION DE CONTRAT N°1 RELATIVE A LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION D'UN ETABLISSEMENT MULTI ACCUEIL DE 60 PLACES  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
  
- 16 - SIGNATURE DE DEUX AVENANTS AUX CONVENTIONS CONCLUES ENTRE LA VILLE ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES CONCERNANT LE RELAIS PETITE ENFANCE  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
  
- 17 - AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT 2022 AU CONTRAT DE FINANCEMENT DU POSTE DE DIRECTEUR DE LA MJC DE SARTROUVILLE  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
  
- 18 - APPROBATION D'UNE POLITIQUE DE RÉGULATION DES FONDS DES BIBLIOTHÈQUES  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
  
- 19 - ADHÉSION À L'ASSOCIATION ESPT "ELUS, SANTÉ PUBLIQUE ET TERRITOIRES"  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
  
- 20 - RELEVÉ DES DÉCISIONS MUNICIPALES (Article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

